

Point presse, le 7 juillet 2009, Luc Poyer
Président du Directoire d'E.ON France

E.ON France
3 rue du Quatre Septembre
75002 Paris
France

Mme Karine Lepretre,
Director of Communications
T : 01 47 52 39 48
F : 01 47 52 39 87

Karine.lepretre@snet-
electricite.fr

Bienvenue à toutes et à tous,

Je tiens tout d'abord à remercier M. Bernotat pour cet éclairage sur les enjeux du marché français de l'énergie. Comme partout où le groupe E.ON s'implante, c'est avec la détermination de faire bouger la donne énergétique locale et de compter parmi les grands acteurs du marché.

E.ON France compte déjà

Comme l'a dit M. Bernotat, en acquérant 65 % de Snet il y a un an, E.ON est devenu le 3^e producteur d'électricité sur le marché français.

Nous disposons d'une capacité installée de 2,5 GW grâce à nos centrales charbon et nos parcs éoliens.

- Nous occupons une position clé sur le segment de la semi-base et de la pointe.

Je rappelle qu'il est le complément indispensable au parc nucléaire français. En effet, la courbe des besoins varie en cours de journée au-delà des capacités de production nucléaire, et ce malgré la modulation pratiquée par EDF.

- Notre portefeuille de clients grossistes et industriels est significatif avec 18 TWh d'électricité et 10 TWh de gaz vendus en 2008.

- Dernier atout et non le moindre, la puissance du groupe E.ON que M. Bernotat vient de présenter.

Nos bases sont solides, nous sommes prêts à jouer un rôle croissant sur le marché français de l'énergie, et à participer activement à son ouverture.

Nous voulons entrer dans la cour des grands en France

La vision d'E.ON France est aussi claire que volontaire. Nous voulons affirmer notre rôle de “troisième force” d’ouverture sur le marché français. En dépit de la période de crise que nous traversons et du ralentissement économique général, nous croyons à l’avenir du marché français de l’énergie, et nous entendons être présent à toutes les étapes de son développement.

Comment allons-nous nous y prendre ?

Nous allons investir dans notre parc de production actuel, en le faisant évoluer de la mono-technologie charbon à un mix de production équilibré et moins carboné. Pourquoi ?

Pour contribuer aux grands enjeux de notre pays. Je vous propose d’entrer dans le détail de la stratégie d’E.ON France pour compléter le propos de M. Bernotat.

1^{er} enjeu - La pérennisation de nos sites industriels et la réduction des gaz à effet de serre

En 2007, l’Union Européenne s’est engagée à réduire ses émissions d’au moins 20 % en 2020 par rapport à 1990.

E.ON France aura atteint ces 20 % dès 2015. Nous avons investi plus de 150 millions d’euros dans le traitement des fumées de nos deux grandes centrales, Emile Huchet en Lorraine et Provence en PACA, pour réduire nos émissions et pérenniser ces sites à l’horizon 2025. Nous sommes un industriel responsable et prévoyant, nous anticipons les objectifs de la France et de l’Union européenne.

2^e enjeu - Les objectifs du Grenelle de l'Environnement

Porter à 23 % la part des énergies renouvelables dans la consommation d'électricité du pays d'ici 2020, cela veut dire multiplier les capacités de production actuelles.

Construire plus de 22 GW supplémentaires de centrales éoliennes (contre 2,2 GW en 2008), plus de 2,7 GW d'unités à biomasse et une centrale solaire par région.

E.ON France entend jouer son rôle dans la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement. Au-delà de nos 4 parcs éoliens en exploitation et d'une première ferme solaire inaugurée au Lauzet dans les Alpes-de-Haute-Provence, nous envisageons d'acquérir des capacités hydrauliques en France.

La mise en concurrence des concessions hydroélectriques à l'occasion de leur renouvellement est une décision importante des pouvoirs publics. L'enjeu est de taille. D'ici 2020, jusqu'à 5 GW arriveront à échéance dans les Alpes, le Massif Central et dans les Pyrénées, bassin de production historique.

Pour E.ON France, c'est une formidable opportunité de développement. C'est aussi l'occasion d'améliorer la performance technique et environnementale des sites existants grâce à l'expertise acquise par E.ON en Europe. Le Groupe opère en effet plus de 5 200 MW d'hydroélectricité en Allemagne, en Scandinavie, en Italie et en Espagne, dans des conditions de disponibilité et de sécurité exemplaires. Sans attendre, nous avons créé une équipe projet pluridisciplinaire et internationale intégrant des experts E.ON de l'hydroélectricité et nous nous préparons à participer au processus d'appel d'offres.

3^e enjeu : le gaz naturel et la sécurité des approvisionnements

Les énergies renouvelables participeront à la lutte contre le changement climatique et à l'indépendance énergétique du pays, mais ne suffiront pas.

Le pétrole et le gaz représenteront encore 75 % de la consommation mondiale d'énergie en 2030, contre 81 % aujourd'hui. Préserver l'accès aux ressources est un enjeu vital.

Le groupe E.ON est l'un des plus grands fournisseurs de gaz d'Europe. Il dispose de ses propres capacités de production en Mer du Nord (dans les zones norvégienne et britannique), et d'un portefeuille d'approvisionnement diversifié et de long terme. Les quantités contractées représentent environ 13 500 TWh avec des échéances garanties au-delà de 2035, soit 27 fois la consommation d'un pays comme la France. Les principaux pays fournisseurs sont européens : Norvège, Pays-Bas, Danemark, Grande-Bretagne et la Russie, où E.ON a une participation dans Gazprom, le 1^{er} producteur gazier au monde.

En France, nous construisons une centrale à cycle combiné gaz d'une puissance de 860 MW sur le site d'Emile Huchet, elle pourra alimenter 1 million de foyers en électricité.

À l'heure où je vous parle, plus de 800 personnes finalisent la construction de cette centrale qui sera mise en service au 1^{er} semestre 2010, conformément au calendrier initial.

Avec environ 470 millions d'euros investis, c'est le deuxième plus grand projet de nouvelles capacités en France après l'EPR de Flamanville.

4^e enjeu décisif - L'évolution de l'organisation du marché français

L'expérience d'E.ON sur les autres marchés européens le prouve : seule une concurrence forte permet d'offrir aux consommateurs la meilleure fourniture.

Le modèle que nous partageons est celui d'un marché ouvert, à l'amont comme à l'aval. Pour nous, seule une diversité de producteurs peut garantir sur le long terme un équilibre des prix sans distorsions. La concurrence dans la production soutient la concurrence dans la fourniture, c'est notre conviction.

Le rapport de la Commission Champsaur donne un signal fort de la volonté d'ouverture effective du marché français de l'électricité à la concurrence.

E.ON France participe activement aux réflexions en cours pour définir un système qui permettrait de s'affranchir progressivement du régime des tarifs réglementés.

Nous comprenons qu'une transition soit nécessaire. Elle doit déboucher sur une concurrence suffisamment profonde pour que les mécanismes du marché puissent jouer pleinement leur rôle, notamment sur le prix de l'électricité, et donner des signaux pertinents aux différents acteurs.

Notre engagement est de long terme...

L'arrivée du groupe E.ON sur le marché français ne relève pas d'un concours de circonstance.

Notre engagement repose sur une vision : celle du développement et de l'ouverture des marchés.

Notre engagement repose sur une adhésion : celle des hommes et des femmes de nos filiales en France, en particulier de Snet, entreprise issue du cœur historique de la Nation et désormais au cœur d'un grand groupe européen.

Notre engagement repose sur une conviction : le bénéfice que la coopération industrielle franco-allemande peut apporter à nos deux pays. En particulier dans le

domaine de l'énergie, depuis qu'un jour d'avril 1951, Robert Schuman et Konrad Adenauer ont signé le Traité de Paris instaurant la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier et posant la première pierre de l'Union Européenne.

L'intégration de 65 % de Snet dans le groupe E.ON est une nouvelle étape de la coopération franco-allemande dans la construction de l'Europe de l'énergie.

Elle a nécessité un gros travail de préparation et de coopération. Les visites croisées dans les centrales françaises et allemandes, et l'échange de personnel entre les deux pays ont favorisé le partage des savoir-faire et des points de vue.

Le processus d'intégration de notre filiale est aujourd'hui achevé. La nouvelle organisation en place est dotée d'équipes franco-allemandes, jusqu'à la Direction d'E.ON France.

Merci à tous pour votre attention.

Je vous propose maintenant de nous livrer à un exercice de Questions/Réponses, que nous limiterons si vous le voulez bien à 30 minutes.